Solidaires DOUANES

Coronavirus/Covid-19

GT évolution situation sanitaire & prévention risque épidémique

29 octobre 2020 (audioconférence)

Hygiène, Santé, Conditions de travail | ***compte-rendu***

9ème audioconférence DG de rentrée – 29/10/2020 :

Confinement – Acte II

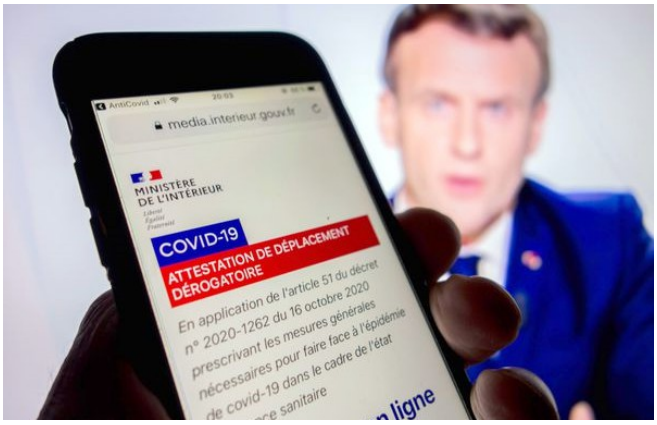

Comme on pouvait s'y attendre, voilà le pays confronté à une nouvelle période de confinement. Avec un terme temporel qu'on ignore à ce jour et une vague qui pourrait être encore plus dramatique que la première, selon la plupart des scientifiques. C'est le premier point que nous voulons mettre en avant.

Une vague vraisemblablement plus grave

Face à une situation qui devrait ou pourrait être pire, il faut **encore redoubler d'adaptation, d'efforts et de soins par rapport à tout ce qui avait été fait lors de la première vague. C'est la responsabilité de l'État employeur vis-à-vis de ses agents.**

Un dispositif plus allégé

Par ailleurs, le discours d'hier contenait un aspect contradictoire. En effet, si le second assaut est encore plus grave, pourquoi avoir un dispositif plus allégé ? Tout le monde connaît la réponse à cette question : *l'économie, le maintien de l'activité, la question scolaire*, etc. En l'espèce, il y a donc une forme de décalage auquel il faut absolument remédier afin d'être vraiment au niveau de la situation. C'est au Ministère et à la Direction de combler ce fossé.
En tout état de cause, parmi les mots de l'allocution d'hier soir, il était néanmoins précisé que la protection de la vie et de la santé était au dessus de tout. Ce qui est un cap clair et qui s'impose à tous.

PCA : un outil à réactiver

Or, on démarre avec un vrai souci de message. On nous dit que nous ne sommes pas en Plan de continuité d'activité (PCA) et qu'il faut exercer l'ensemble de nos missions intégralement.
À notre sens, dans les faits, c'est bien vers cette situation de PCA qu'il faut tendre. Et pas dans les jours qui viennent, mais immédiatement ! *Il vaut mieux relever la garde au maximum, quitte à alléger ensuite si le contexte le permet, plutôt que de devoir être encore et toujours à la traîne des événements.*

Régime de travail

Télétravail : Durée et fonctions éligibles

Le seuil des 3 jours est abandonné. **On peut passer à 5 jours.**
La DG va faire une liste pour les fonctions télétravaillables. Elle souhaite qu'il y ait le moins de refus possible, en tout état de cause. La limite étant le nombre d'ordinateurs disponibles (commande en cours).

Présentiel : horaires

Il faut **adapter les horaires**, pour, essayer d'éviter les heures d'affluence dans les transports en commun, s'agissant des grandes métropoles et de l'Île-de-France notamment.

Autorisations spéciales d'absence (ASA)

Ce qui est prévu

Les **ASA garde d'enfants** seraient remises en œuvre en cas de difficulté.
Deux autres motifs d'ASA demeurent :

- les **agents vulnérables** (*NB* : les agents concernés ne sont évidemment pas exclus du télétravail et des aménagements de poste).
- et les **cas contacts**.

Ce qui n'est pas prévu

Par contre, les personnes ayant un **proche vulnérable** (conjoint par exemple) ne seraient plus éligibles aux ASA.
Pour notre part, nous demandons pour eux une priorité au télétravail, position que la DG indique partager.

Concours et formation

Pour les **concours :**

- les épreuves écrites pourront se dérouler ;
- les oraux auront lieu en visio ou, à défaut, en présentiel avec des mesures très strictes.

Pour les **formations en école**, on attend une circulaire de la Fonction Publique (elle devrait intervenir assez vite).

Autres points

Évoqués durant l'audioconférence

- S'agissant du **contrôle des frontières**, il y a deux situations.
  - En intra(communautaire), la circulation est libre.
  - En tiers, seuls 9 pays de provenance sont autorisés en termes de flux passagers.

- Pour les déclinaisons pour les **ultramarins**, l'administration est en attente d'instructions gouvernementales.

- Pour la **rentrée scolaire** de lundi (fin de vacances de Toussaint), il devrait y avoir une note permettant une tolérance pour s'adapter à cette rentrée particulière.

- Pour les **déplacements**, on n'a pas encore la confirmation que la commission d'emploi suffirait. Il y aurait, de toutes façons, une période de tolérance pour les jours qui viennent.
C'est un débat qui avait déjà eu lieu lors du premier confinement … La Dg mise sur l'intelligence de l'État (…).

- Il faut éviter les **réunions** en présentiel et favoriser les visio et les audio, y compris quand on est dans le même bâtiment.

Hors audio : masques DIM

L'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES) a rendu son avis sur les masques en tissu de la marque DIM.
Et plus particulièrement sur leur traitement à la zéolithe d'argent et à la zéolithe d'argent et de cuivre.
L'avis, officiellement mitigé, tend vers le négatif !

- « *Dans les conditions réelles de port* […] *tout risque ne peut être exclu* ».
- « *Dès lors que le masque traité est porté sans lavage préalable ou n'est pas changé dès qu'il est humide* […] *tout risque ne peut être écarté* ».
- Dans ce dernier cas, des effets toxicologiques à moyen terme tels que « *l'accumulation d'ions argent* Ag^+ *dans les organes peuvent résulter de ces expositions [...] des risques sanitaires ne peuvent donc être totalement écartés* ».

Avenir DGDDI *versus* Pandémie

Dans un tel contexte, l'intersyndicale a demandé la suspension de <u>toutes les réformes</u>.

Pour nous, on ne peut traiter de sujets aussi énormes, tant pour le service que pour les agents, dans une période d'exception face à une pandémie ! Cerise sur le gâteau : le dialogue social ne peut avoir lieu qu'en mode dégradé actuellement, ce qui de l'avis des syndicats présents n'est pas approprié pour aborder de tels sujets...

La Dg a indiqué qu'il y a eu une maladresse d'expression concernant la façon dont les choses avancent. À ce jour, nous n'en serions qu'à l'*analyse d'impact*… Mais elle n'a pas caché que les réformes qui s'annoncent vont s'imposer à nous. Et qu'il faudra bien traiter le sujet… À propos de ces réformes, l'adjectif « *subies* » a été prononcé. Il est joliment choisi … et pour le moins révélateur !

Nous sommes donc face à deux virus : l'odieux et tenace Covid-19 …. et celui du dogme qui fait que les agents ont de plus en plus de mal à voir les perspectives réelles pour leurs missions et pour eux-mêmes…

Syndicat SOLIDAIRES Douanes
93 bis rue de Montreuil, boite 56 – 75011 PARIS
tél : 01 73 73 12 50
site internet : http://solidaires-douanes.org
courriel : contact@solidaires-douanes.org